

Saint-Nazaire, le 23 septembre 2020

Dossier de presse

Crise sanitaire

Les acteurs du territoire font bloc pour limiter les conséquences économiques et rebondir

La crise sanitaire, inédite dans sa forme et son ampleur, porte en elle les ferments d'une crise économique et sociale qui sera sans doute brutale et dont les conséquences, déjà perceptibles, seront durables.

L'Agglomération de Saint-Nazaire a réagi dès le début de la crise pour accompagner la population dont les plus fragiles et soutenir l'économie du territoire avec des mesures adaptées. Ce soutien financier hors norme, de l'ordre de plusieurs millions d'Euros, s'est poursuivi à l'issue du confinement pour répondre au mieux aux défis du moment. Le plan de soutien mis en place répond à plusieurs orientations dont le soutien au centre-ville, aux commerces et à l'économie.

Aujourd'hui, la collectivité et ses partenaires poursuivent leur action en mettant en place un nouveau dispositif qui se veut agile et réactif, au plus près des entreprises, pour accompagner un tissu économique dynamique mais fragilisé.

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, la CARENE et ses partenaires, publics ou privés, poursuivront et amplifieront leurs actions d'animation économique du territoire, de soutien aux entreprises et en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Une action concertée qui s'appuie sur la capacité du territoire à innover et à saisir les opportunités d'une transition écologique à laquelle il peut apporter ses compétences et son savoir-faire reconnus.



Un nouveau dispositif d'écoute et de conseil pour les entreprises

Depuis la fin de l'été, l'Agglomération de Saint-Nazaire et ses partenaires proposent également un accompagnement sur mesure pour le commerce, l'artisanat et l'entreprise. L'objectif de ce dispositif gratuit : venir concrètement en aide aux commerçant·es, artisan·es, chef·fes d'entreprises affecté·es par la crise économique actuelle avec des réponses et des solutions utiles et personnalisées.

Un dispositif gratuit, opérationnel et concret

Comment adapter ma trésorerie aux retards de paiement, à la baisse des commandes ? De quels dispositifs d'aide puis-je bénéficier en matière de paiement de charges ou d'impôts ? Comment faire jouer mes assurances ? Mes prêts bancaires peuvent-ils être renégociés ? Comment puis-je financer le développement de nouveaux produits, la recherche de nouveaux clients ? J'ai entendu parler d'aides au recrutement, quelles sont-elles ?

Les questions que se posent les entreprises sont précises et spécifiques. Qu'il s'agisse de problématiques juridiques, économiques, fiscales, commerciales ou liées aux ressources humaines, ce nouveau dispositif est adapté à leurs problématiques.

Dès la première prise de contact permettant de cerner les besoins, une rencontre avec les experts locaux les plus à même d'apporter des réponses concrètes et rapides est proposé. Avocat·es, expert·es comptables, banquier·es, représentant·es des chambres consulaires, mandataires judiciaires, juges au Tribunal de Commerce, développeurs économiques... sont toutes et tous mobilisé·es.

Ce dispositif est opéré par la Maison de la création d'entreprises et le Centre d'initiatives locales de Saint-Nazaire (CIL), en partenariat avec la CARENE, l'Association Experts Comptables Loire Océan (E.C.L.O), le Tribunal de commerce, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, l'Agence régionale de développement économique, Solutions&Co, le Barreau de Saint-Nazaire, la DIRECCTE et la Fédération bancaire française.



Rendez-vous au 02 49 92 92 01 / info@cilsn.asso.fr



Au plus près de la diversité des besoins des entreprises

Depuis le début de la crise sanitaire, des outils financiers ont été mis en place par l'État, la Région Pays de la Loire et l'agglomération dans l'objectif d'agir sur la trésorerie des entreprises par des reports de charges, des avances remboursables ou des prêts.

En complément de ces dispositifs, la CARENE et la Ville de Saint-Nazaire ont pris plusieurs mesures pour accompagner autant que possible les entreprises.

Soucieuse de poursuivre son accompagnement auprès des petites et moyennes entreprises qui en ont le plus besoin et amortir autant que possible les effets de la crise, l'Agglomération met en place plusieurs dispositifs à destination des acteurs économiques du territoire.

Un dégrèvement de la cotisation foncière des entreprises

Ce dispositif d'État consiste à exonérer exceptionnellement la cotisation foncière des entreprises (CFE), au titre de 2020. Il sera accordé au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'évènementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire. Ce dégrèvement est prévu pour les entreprises qui n'étaient pas en difficultés financières en 2019 (procédure de redressement financier) et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est inférieur à 150 millions d'euros. Il porterait sur une réduction de la cotisation de CFE à hauteur des 2/3, prise en charge pour moitié par l'État et par la collectivité. Il est subordonné à une délibération de la collectivité. Le coût de cette mesure est estimé à 250 000 €.

Des mesures mises en place dès les premiers jours de la crise sanitaire

- Exonération ou report de loyers pour les petites entreprises et les associations en difficulté hébergées dans le patrimoine public, pendant toute la durée de la crise sanitaire.
- Exonération totale de taxes pour les commerçants, artisans, restaurateurs et hôteliers situés à Saint-Nazaire et dans l'incapacité d'exercer leur activité du fait de la crise sanitaire, jusqu'à la fin de la crise.
- Mobilisation de la CARENE et de la Ville de Saint-Nazaire dans la mise en œuvre des marchés publics.
- Pour les petites entreprises en difficulté et à leur demande, report pour la durée de la crise des charges dues à la CARENE au titre de la fourniture d'eau potable et du traitement des eaux usées.
- Abondement du Fonds territorial Résilience à hauteur de 300 000 euros avec le département de Loire-Atlantique et la région des Pays de la Loire avec le soutien de la Banque des territoires : une aide pour les entreprises de moins de 10 salariés, cumulable avec le Fonds national de solidarité (FNS) et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas un million d'euros hors taxes. Il s'agit d'une avance remboursable forfaitaire de 3500 à 10 000 €, sans contrepartie bancaire exigée. Pour les entreprises relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'évènementiel, de la culture, du sport et employant jusqu'à 20 salariés, dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 et 2 M€ HT, cette aide pourra atteindre 20 000 €. Pour plus de renseignements : resilience-paysdelaloire.fr.



Les atouts du territoire pour faire face à la crise

Pour sortir de cette crise, l'Agglomération de Saint-Nazaire peut s'appuyer sur une dynamique entre public et privé qui a fait ses preuves.

« Les habitant-es du territoire n'ont jamais cessé d'être prêts à affronter demain. Nous n'avons jamais été un territoire qui se repose sur ses lauriers. Nous sommes les enfants d'une histoire originale, parfois tourmentée, toujours passionnante et passionnée, toujours innovante et créative. Territoire encore en devenir nous disposons de nombreux atouts face aux défis contemporains, ceux d'avant la crise sanitaire et ceux qu'elle révèle aujourd'hui ».

David Samzun,

**Président de la CARENE Saint-Nazaire Agglomération
et maire de Saint-Nazaire**

- ✓ **Les finances saines de l'Agglomération**, moyennant néanmoins de vrais efforts d'arbitrages politiques, permettront de renforcer le soutien aux politiques économiques.
- ✓ **Le travail engagé avec les acteurs industriels autour de la démarche "Territoire d'industries"** a porté tous ses fruits. La liste des enjeux et des dossiers structurants a été établie en partenariat, il convient maintenant que l'État et les collectivités dégagent les crédits nécessaires au lancement de ces nouvelles aventures industrielles, notamment au service de la transition énergétique. Le Président de la CARENE, David Samzun, appelle d'ailleurs : *« l'État français et les autorités européennes à mesurer le caractère aventureux de la vente des Chantiers de l'Atlantique à Fincantieri et appelle à ce que les projets d'actionnariat local aboutissent sans tarder. »*
- ✓ **L'ampleur des réflexions et des projets engagés en matière de transition écologique sur le territoire font de Saint-Nazaire et son agglomération un avant-poste au service de la stratégie industrielle de la France.** Dans la perspective du futur plan de relance national, un courrier a été adressé au Gouvernement insistant sur les enjeux des filières EMR et sur la nécessaire transition énergétique de l'industrie, notamment sur les nouvelles propulsions. Le territoire fera valoir, aux côtés des industriels, les atouts et la créativité nazairienne dans le cadre de la prochaine "Biennale de la Transition écologique", prévue au printemps 2021.
- ✓ **La collaboration engagée sur les questions d'emploi et de formation avec les intercommunalités autour du salon Trajectoire** permettra d'accompagner au mieux celles et ceux qui vont affronter un marché de l'emploi et des carrières perturbées. Cette collaboration devrait être étendue à l'ensemble des questions touchant à l'emploi et le Président de



L'Agglomération souhaite proposer aux EPCI voisins de prendre part à la gouvernance de la Conférence permanente pour l'emploi qui donne une grande satisfaction aux acteurs depuis sa mise en place à l'échelle de la CARENE. Un travail a été engagé avec ces mêmes EPCI pour réaliser, par l'ADDRN, un diagnostic de l'impact du Covid sur le tissu économique du bassin d'emplois pour engager une réflexion commune pour un nouveau plan de relance.

- ✓ **Le plan centre-ville** qui a vocation à engager les habitant·es à fréquenter plus massivement cet espace commun et à soutenir l'attractivité commerciale continuera d'être déployé.
- ✓ **Le travail engagé autour du réseau des Audacity Awards et du CIL qui permet de repérer et d'accompagner les jeunes entrepreneur.es dans tous les domaines** sera davantage valorisé afin de favoriser l'émergence de nouveaux produits et de nouveaux services. Les rendez-vous d'accueil et d'orientation des porteurs de projets se sont poursuivis en visioconférence avant l'été et ont repris physiquement depuis le mois de septembre.
- ✓ **Le projet de Maison de l'entreprise** qui fédère les actrices et les acteurs du développement et de la création d'entreprise se poursuit en même temps qu'avance la construction du bâtiment Willy-Brandt qui l'hébergera. Son ouverture est prévue au dernier trimestre 2022.
- ✓ **Le numérique comme outil d'attractivité.** L'Agglomération et la Ville de Saint-Nazaire se sont dotées d'une stratégie numérique ambitieuse avec un investissement financier de 11 millions d'Euros pour la période 2017-2021. La création d'un campus numérique est au cœur de cette politique innovante. Véritable pôle d'attractivité, ce campus répondra à trois enjeux majeurs : développer l'offre de formations, favoriser l'entreprenariat et stimuler l'innovation avec des lieux d'échange autour des activités du numérique.



Territoire d'industrie : une vision partagée pour l'attractivité économique de Saint-Nazaire

Le bassin nazairien connaît une concentration unique d'entreprises industrielles au rayonnement international. Paquebots, avions, véhicules de défense, éoliennes offshore ou moteurs XXL... la liste des produits conçus, fabriqués et assemblés sur le territoire est considérable. Airbus, Chantiers de l'Atlantique, MAN Energy Solutions, Arquus, General Electric, Famat, ou encore Sides sont quelques exemples d'industriels qui exportent à l'international et contribuent significativement à la balance commerciale française.

Nombre de ces sites industriels sont soumis à une forte concurrence au sein même de leur groupe. La performance économique et la compétitivité des sites industriels sont donc essentielles au maintien et au développement des industriels sur le territoire. Cette performance des sites industriels résulte de nombreux paramètres, qu'il s'agisse d'offre foncière, d'infrastructures de transport et de logistique, de très haut débit, d'innovation ou d'attractivité des salarié·es. La performance internationale de l'entreprise et donc liée à la performance du territoire qui l'accueille.

Disposer d'un écosystème d'acteurs stable, s'appuyant sur une vision stratégique partagée, est ainsi fondamental pour la pérennité de l'activité industrielle.

David Samzun, Président de la CARENE a, très tôt, fait savoir que l'Agglomération de Saint-Nazaire et son territoire étaient candidats pour intégrer cette dynamique nationale et obtenir le label « Territoires d'Industrie ». Pour assurer le succès de cette démarche et en garantir la dynamique, il a à ce titre sollicité Jean-Claude Pelleteur, Vice-Président de la CARENE et Bruno Hug de Larauze, Président du Conseil d'Administration d'IDEA Group.

Lors du Conseil national de l'industrie de novembre 2018, le territoire « Saint-Nazaire Cordemais » a été identifié « Territoires d'industrie ». Il rassemble Saint-Nazaire Agglomération – la CARENE et la Communauté de communes Estuaire et Sillon. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Une feuille de route : 5 ambitions et 30 projets

A partir de mai 2019, « Territoire d'industrie » a mobilisé les acteurs industriels et académiques, les acteurs de l'innovation et de l'emploi, les collectivités, les services de l'Etat en région et les agences de développement économique. A travers quatre séminaires et des réunions thématiques, une feuille de route du développement industriel du territoire a été produite et validée par les soixante partenaires de la démarche. Cette feuille de route s'articule autour de cinq ambitions communes :

- Un territoire industriel leader pour la production des nouvelles énergies et leur intégration dans les grands produits industriels.
- Un territoire industriel qui crée les conditions de réussite pour la performance, l'innovation et l'émergence d'entreprises industrielles.
- Un territoire industriel qui développe des infrastructures pour répondre aux enjeux de compétitivité des industriels.
- Un territoire industriel qui participe à l'attractivité des métiers et qui œuvre pour le capital humain.
- Un territoire qui concourt à la transition écologique des entreprises et des espaces industriels.

Trente projets ont émergé pendant ces sept mois de travail collaboratif. Certains ont été jugés particulièrement structurants et emblématiques par les partenaires et ont déjà été lancés :

- ✓ Le Chantier industriel mutualisé – Neopolia. Etude en cours de lancement, financement par l'Etat (ANCT).
- ✓ Le Campus des métiers et des qualifications des métiers de l'énergie-Estuaire et Sillon
- ✓ NICCO : incubateur et pépinière industrielle - Chantiers de l'Atlantique et Airbus. Etude en cours sous le pilotage d'Atlanpole et du Pôle EMC2.
- ✓ Le Technocampus Flux industriels et supply-chain - Pôle Achat Supply Chain Atlantique. Feuille de route en cours d'élaboration.
- ✓ L'Ecole de production industrielle - Total et Les Ecoles de production

Un territoire de leaders mondiaux dans leur domaine

Avec la mondialisation de l'industrie, nombre d'entreprises industrielles françaises conçoivent et prototypent en France et fabriquent à l'étranger. La particularité locale est qu'une part conséquente des industriels du bassin nazairien conçoivent pour construire et construisent ce qu'ils conçoivent. Le territoire conserve ainsi une base productive importante ainsi que des centres de décision autonomes. Avec respectivement 9 000 et 6 000 salariés sur site par jour, les Chantiers de l'Atlantique et Airbus sont passés maîtres dans l'ordonnancement des tâches et la synchronisation des flux industriels. De ce fait, la supply-chain représente aujourd'hui un vecteur majeur pour la performance des grands ensembliers du territoire. L'innovation collaborative entre grands



industriels, sous-traitants et logisticiens devient un enjeu majeur pour répondre à la demande de produits XXL et aux cadences qui s'accroissent pour répondre à la demande du marché.

L'innovation comme réponse aux besoins de différenciation, de performance industrielle et de transition écologique

La forte croissance des dernières années a permis aux industriels d'engager des moyens pour innover et se diversifier. Cette course à l'innovation et à la différenciation a conduit les industriels à développer des projets innovants pour moderniser leur site de production, en intégrant le digital dans les produits et les process. Cette innovation concerne également la transition énergétique et écologique des sites et des produits industriels. Les clients des industriels locaux recherchent toujours plus de gain économique et formulent également des attentes dans le domaine de la protection de l'environnement. Afin d'y répondre les industriels du bassin nazairien doivent conjuguer ces deux paramètres pour en faire une opportunité, construire demain des produits à faibles impact environnemental tout en améliorant la compétitivité prix.

L'estuaire de la Loire est l'un des lieux de production énergétique majeur dans le grand ouest. Le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire accueille des acteurs énergétiques de premier plan, parmi lesquels la raffinerie TOTAL de Donges, le terminal méthanier ELENGY (groupe ENGIE) ou l'unité de production de diester de CARGILL à Montoir de Bretagne. Le territoire est donc propice aux démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) et à l'expérimentation de nouvelles sources d'énergie. Le territoire nazairien dispose des infrastructures portuaires et des savoir-faire pour devenir un lieu d'expérimentation et d'intégration des nouvelles propulsions (propulsion vélique, intégration du GNL, énergie solaire etc.). Plusieurs industriels développent des projets de R&D dans ce sens.

Un besoin de compétences industrielles crucial pour l'avenir

Dans un contexte perturbé mais où les besoins en main d'œuvre sur certaines filières industrielles restent importants, la question du recrutement et de la transmission des savoir-faire est essentielle pour le devenir des industriels. La formation et l'attractivité des métiers industriels restent des difficultés majeures, notamment auprès des plus jeunes : il est essentiel de travailler sur les enjeux de recrutement à court terme mais aussi sur des actions à long terme, qu'il s'agisse d'orientation vers les métiers industriels ou d'attractivité du territoire. Enfin, les grands acteurs industriels recherchent désormais, de plus en plus, des entreprises basées localement et capables d'apporter des solutions industrielles performantes, sur métiers « classiques », tout en utilisant les nouveaux moyens de production et de digitalisation de l'industrie. Par ailleurs, la réflexion avance sur l'accompagnement à la création de nouvelles entreprises industrielles, afin de relocaliser localement de la sous-traitance. C'est l'objet de l'étude NICCO, dont l'ambition est de contribuer, par la création d'entreprises ou la diversification, à la relocalisation de plus de 200 emplois.



La Conférence permanente pour l'emploi : une action concertée pour l'économie et l'emploi

L'économie du territoire nazairien, est malgré la crise, dynamique et de plus en plus diversifiée. Si le taux de chômage local a longtemps été inférieur à la moyenne nationale, les acteurs de l'emploi et les entreprises font face à des difficultés dans la mise en cohérence de l'offre et de la demande. Le bassin nazairien vit ainsi une situation paradoxale : beaucoup de métiers sont en tensions de façon récurrente et de nombreux demandeurs d'emploi restent sans solution. Le contexte ne fait que renforcer ces difficultés.

Pour faire en sorte que le dynamisme local permette l'accès ou le maintien dans l'emploi durable et de qualité pour les habitant·es de l'agglomération, la CARENE, en collaboration avec la Sous-préfecture, la Direccte, Pôle Emploi, l'Education Nationale, la Région Pays de la Loire, le Département de la Loire Atlantique, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes Saint-Nazaire, a installé une conférence permanente pour l'emploi en mai 2016.

Cette instance partenariale travaille depuis selon un plan d'actions qui vise à mettre l'économie au service de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Les 14 actions qu'il contient répondent à quatre thématiques identifiées comme prioritaires :

- Les mutations économiques et leurs impacts sur les besoins en compétences des employeurs.
- L'image et l'attractivité des métiers.
- Les relations entre les entreprises et les opérateurs de l'insertion.
- La création d'entreprise et les nouvelles formes d'activités.

La conférence permanente pour l'emploi : une instance de proximité pour traiter des problématiques locales

La conférence permanente pour l'emploi, a été imaginée comme une instance de proximité afin de repérer les problématiques locales et d'y travailler collectivement pour y remédier. Elle a vocation à mobiliser les acteurs concernés et de travailler en mode projet pour mettre en œuvre des actions concrètes, innover et expérimenter grâce à la mutualisation des moyens. Elle n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs existants : il s'agit d'une démarche de concertation, d'articulation et d'animation sur l'emploi, la formation, l'insertion. Son ambition : mutualiser les énergies et les politiques de l'emploi et d'insertion déclinées sur l'agglomération pour favoriser le développement des compétences locales afin de nourrir la compétitivité des entreprises et de favoriser le recrutement des habitants, identifier collectivement des priorités d'orientations stratégiques pour le territoire. Enfin : parvenir à des réalisations opérationnelles, expérimentales des actions ou des démarches pouvant être dupliquées et généralisées.



De nombreuses autres initiatives locales

En complément du salon Trajectoire, d'autres initiatives voient le jour, multipliant ainsi les occasions de rencontres entre l'offre et la demande. Une confirmation que l'emploi, la formation et l'insertion sont bien au cœur des préoccupations pour les prochains mois.

Le 15 octobre 2020 : Envie d'Envol. Cet événement proposé par l'association Dorine Bourneton s'est donné pour mission de favoriser l'inclusion et le dépassement de soi à travers la pratique de la voltige aérienne. Elle a pour objectif d'aider des personnes handicapées à développer leurs compétences en les formant à cette discipline. Les acquisitions réalisées dans le cadre de cette pratique ont un impact direct et très positif sur la confiance en soi, et sur la capacité de concentration, la facilité d'apprentissage, la capacité à prendre des décisions, la gestion des situations sensibles...

Envie d'envol est proposé sur le territoire en partenariat avec Airbus et la CARENE. Plus d'informations : www.associationdordinebourneton.com

Le 4 novembre 2020 : un Forum des opportunités d'emplois et de stages de la zone de Brais. Organisé par les entreprises du Parc d'activités avec le soutien de la CARENE.

Le 19 novembre 2020 : un salon consacré à l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables. Organisé par la CARENE avec Blue sign dans les salons d'Escale Atlantique.

Saint-Nazaire : place forte de la relance industrielle

Bien décidés à relancer la machine, les acteurs industriels de Saint-Nazaire organisent les 1^{er} et 2 octobre « Saint-Nazaire Business Meeting », une convention d'affaires placée sous le signe de la relance industrielle, de la relocalisation et de l'industrie éco-responsable.

250 entreprises exposantes, grands donneurs d'ordre, PME, ETI, participeront à cette convention d'affaires qui rassemble acheteurs industriels et fournisseurs de solutions de l'ensemble des filières industrielles (aéronautique, construction navale, énergies renouvelables, nautisme, ferroviaire, défense, automobile).

Environ 5 000 visiteuses et visiteurs sont attendu·es pour cet événement qui va permettre aux grands donneurs de pouvoir diversifier leur supply-chain en identifiant des PME/ETI locales ou exogènes. Pour les sous-traitants, cette convention est l'occasion de diversifier leurs activités et générer des commandes sur de nouvelles filières.

Cette manifestation s'inscrit dans la nouvelle dynamique en faveur de l'industrie éco-responsable, à l'œuvre sur le territoire. En juin, plus de 35 industriels du Grand Ouest avaient lancé un Manifeste en faveur d'une industrie éco-responsable, « *pour une industrie sobre et écologique imposant l'humain au cœur de ses préoccupations, innovante, collaborative et solidaire* ». Le pôle Neopolia, le PASCA, et le pôle EMC2 figurent parmi les principaux partenaires de ce salon industriel.

Plus d'informations : <https://www.saintnazaire-businessmeeting.com/>

Le Salon des entrepreneurs : opération séduction du territoire nazairien

Depuis plus de 10 ans, La CARENE a choisi d'être présente au Salon des Entrepreneurs du Grand Ouest de Nantes afin de valoriser ses compétences et outils en matière d'accompagnement à la création, à l'implantation de projets sur le bassin nazairien par le biais d'un stand partagé avec Nantes Métropole.

Avec 11 200 visiteurs (porteurs de projet, créateurs, futurs franchisés, autoentrepreneurs, repreneurs, jeunes dirigeants...) le Salon des entrepreneurs du grand ouest est le grand rendez-vous annuel des créateurs, repreneurs, startups, dirigeants de TPE/PME-ETI.

Organisé le mardi 24 et le mercredi 25 novembre 2020, il s'agit d'un rendez-vous unique pour créer son entreprise, développer son réseau et partager l'expérience de grands entrepreneurs. C'est aussi l'occasion pour les territoires de capter des porteurs de projets et de valoriser l'offre locale en matière d'hébergement et d'accompagnement.



Les participant·es peuvent y rencontrer 130 partenaires et exposant·es pour capter les nouvelles tendances, bénéficier de conseils, trouver des financements et faire décoller leurs projets.

Le territoire fait valoir son offre immobilière à destination des entreprises

Les 9, 10 et 11 décembre se tiendra à Paris le SIMI, le rendez-vous de l'immobiliser d'entreprise.

Le territoire de Saint-Nazaire sera à nouveau présent sur un stand commun avec les villes de Brest, Rennes, Angers et Nantes. Une occasion unique de séduire des PME ou des grands groupes en recherche d'implantation sur des territoires dynamiques. L'Agglomération y valorisera ses atouts, présentera son Ambition maritime et littorale ainsi que son futur Campus numérique.

